

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Regionau de Millevachas en Lemosin

REÇU LE

20 SEP. 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU 14/09/2021

DÉLIBÉRATION N° C.2021-18

DELEGATION D'ATTRIBUTIONS AU BUREAU SYNDICAL ET AU PRESIDENT

Date de la convocation
06/09/2021

Nombre de délégués
En exercice : 180

Présents : 87

Votants : 110 (dont 23 pouvoirs)

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Le 14/09/2021 à 13h30, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au centre sportif de Bugeat (19), sous la présidence de M. Philippe BRUGERE

L'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire comporte diverses dispositions visant à faciliter le fonctionnement des assemblées locales applicables pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire déclaré à compter du 17 octobre 2020 et prorogé jusqu'au 30 septembre 2021 inclus.

Il est notamment précisé pour la règle du quorum : « les organes délibérants ... ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent ». « Dans tous les cas, un membre peut être porteur de deux pouvoirs. »

Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève	x				
CAVITTE Pascal		F. SERRE	x		
DARBON Alain	x				
DELIBIT Sandra	x				
ELOPHE Valéry	x				
MAGNE Marie-Ange			x		
MICHON Marie-Hélène	x				
PAGES Jean-Louis					
PLAZANET Mélanie	x				
SERRE Françoise	x				
TOTAL / 10(45% des voix)	7	1		8	183

Collège Départemental

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
19 ARFEUILLERE Christophe	x				
CORNELISSEN Jacqueline	x				
LABBAT Jean-François	x				
PADILLA RATELADE M.		C. ARFEUILLERE	X		
PETIT Christophe	X				
TAGUET Jean-Marie		C. PETIT	X		
VIDAL Marie-Laure		J. CORNELISSEN	X		
ZIOLO Eric		J. CORNELISSEN	X		
23 CHEVREUX Laurence	X				
DEFEMME Catherine	X				
JOUANNETAUD Marinette	X				
LEGER Jean-Luc	X				
MARTIN Valéry	X				
SIMONET Valérie		C. DEFEMME	X		
87 LARDY Brigitte	X				
MALET Patrick	X				
TOTAL / 16(25 % des voix)	11	5		16	101,667

Collège Intercommunal et Communal Communautés de Communes

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC BRUGERE Philippe	X				
BUJON Marc	X				
CORNELISSEN Tony					
FONFREDE Alain					
MONTIGNY Pascal	X				
VMM BONNET-TENEZE V.	X				
BOUCHOT Estelle					

	BOURROUX François		V. BONNET	X		
	LELIEVRE Carla	X				
	SAVIGNAC Sylvie	X				
VEM	CHAUMEIL Romain					
	COURTEIX Nadine			x		
	FRAYSSE Marie		P. CHARTIER	X		
CGS	HOZELLE Pierre					
	LETELLIER Thierry	X				
	NICOUX Renée	X				
	SIMONS Benjamin		R. NICOUX	X		
CSO	ESCOUBEYROU Luc	X				
	GARGUEL Karine					
	GAUTIER Laurent					
	POITOU-LE BIHAN D.					
	RABETEAU Raymond					
MCEa	GUYONNET Gérard		R. ROULLAND	X		
	ROULLAND René	X				
PV	ANOMAN Mathieu					
	BOSDEVIGIE Jean-Pierre	X				
	COLIN Juliana		JP BOSDEVIGIE	X		
	COUPET Georges					
	DELEFOSSE Laurent	X				
BC	FORESTIER Joël	X				
	TOTAL / 30	13	5		18	54

Communes Corrèze

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
BARBAZANGE Marie	X				
BEAUMONT Didier	X				
BELIN Aurélie	X				
BEYNEL Liliane	X				
BILLOT Marie-Josée	X				
BOUDIN Clément			x		
BOISSONNEAU Marie-Lise			x		
BRETELLE Paul					
BROUTIN Frédérique					
CHARLE Pierre					
CHARTIER Pierre	X				
CHASSON Thomas					
CHEVALIER Pierre					
CHEZE Monique					
CORNELISSEN Josée	X				
COULON Martial	X				
COURTEIX Michel					
DEVEDEUX Jean-Paul	X				
DOULCET Jacqueline	X				
FLAMENT Mélanie	X				
FONTAINE Guillaume					
GAGE Pascal	X				
HERRAULT Chantal	X				
HORNEBECK Catherine	X				
HUGAS Bruno	X				
HUNDZINGER André	X				
ISLJAM Sertka	X				
JAMILLOUX VERDIER S.			X		
JOLY Daniel		J. DOULCET	X		
JOURNOUD Vladimir					
LACHAUD Michel	X				
LALY Denise					
LAUZANNE Claudie					
LECLERCQ Nicolas					
LEFAI Benjamin					
LEFEVRE Corinne		M. SAUGERAS	X		
LEOCADIO-BANETTE Martine		P. GAGE	X		
LOGE Jean-François					

LOUCHART Arnaud					
MANDON Henri					
MARLEIX Andréa					
MARTINIE Gérard	X				
MAZALEYRAT Emilie					
MIGNAUT Thomas					
MOCAER Laurence	X				
MORATILLE Gérard	X				
NOUAILLE Josette	X				
PENEL Eric	X				
PEREON Julien					
PETIT Pascal	X				
PIGEROL Valérie					
PORTE Guillaume					
POUYAUD Bernard	X				
POUZADOUX Denis				X	
ROUSSEL Jean-Pierre					
ROUX Marie-Hélène		P. BRUGERE		X	
SAGAN Françoise	X				
SAUGERAS Michel	X				
SEGUI Aurélien				X	
SENOUSSAOUI Bernard	X				
URBAIN Jean-Yves	X				
VEYRET Jérémy		T. LETELLIER		X	
VIGROUX-SARDENNE J.	X				
VINATIER Catherine		J VIGROUX SARDENNE		X	
VIROLLE Sabine	X				
TOTAL / 65	31	6		37	

Communes Creuse

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
ALLEGRE-Sylviane			x		
ARNAUD Carole		Christian ARNAUD	x		
ARNAUD Christian	x				
ASO Eric					
BERGERON Guillaume		V. WEIMANN	x		
BERTRAND Michel					
BOYER Laurence					
BREBION Célia	x				
BREHIN Geneviève		M. BUJON	x		
BROUSSOULOUX Maryse					
CABARET Pauline			x		
CAGNON Olivier	x				
CHAPAL Arnaud					
CHERADAME Lou-Andréa					
CLIDIÈRE Eliane					
DUGAY Jean-Pierre			x		
DUMEYNIÉ Jean-Claude		L. ESCOUBEYROU	x		
DUPONT Nicolas					
DUPRADEAUX Cyrille	x				
FAURE Jacques			x		
GERVAIS Nicolas	x				
GRANIER Michelle	x				
LAPOSTOLLE Gaëlle	x				
LE MIGNOT Guy					
LE ROUSSEAU Jean	x				
LOURADOUR Pierrick					
MAGRIT Gilles	x				
MOREAU Jean-Claude			x		
MOULIN Catherine	x				
MOUNAUD Patrick	x				
PARDANAUD Christian	x				
PATAUD Annick					
PATAUD Patrice					
PEYLET Jessica			x		
REUGE Bernard	x				
ROMAN Alexandru					

SALVIAT Gérard	x				
SOULMAGNON Philippe	x				
TERNAT Didier			x		
TIXIER Jean-Michel					
VERGNE Pierre					
WEIMANN Véronique	x				
ZUCCA Alain					
TOTAL / 43	16	4		20	

Communes Haute-Vienne

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
BERTRAND Sylvaine					
BLANQUET Géraldine					
BODIN Pascal			x		
CAILLAMAUD Jean-Paul					
CYRILLE Aurore	x				
DUMONT SAINT PRIEST F.	X				
FOHR Mariette	X				
GARDELLE Marie-Christine	X				
HENRIO Rémi	X				
JEGOU Isabelle	X				
LAHAYE Françoise		R.HENRIO	x		
LE GRAND Yannick	X				
MARTIN Sébastien					
MATINAUD Gilles	x				
SUDRON Frédéric		R. HENRIO	X		
VERGER Roland	X				
TOTAL / 16	9	2		11	
Total communes 19-23-87	56	12		68	68
Communes et EPCI=30 % des voix					122

Participaient également à la réunion :

CESER : Madame Pascale ROME

Personnels du Syndicat mixte : Juliette GIOUX, Stéphanie CHEZE, Véronique GIESSLER, Olivier HUET, Marie MAZURIER, Guillaume RODIER

LE RAPPORTEUR EXPOSE

Le Comité syndical est l'organe délibérant du Syndicat mixte.

Le Bureau syndical prépare les travaux et les délibérations du Comité syndical. En outre, l'article 12-3 des statuts du Syndicat mixte prévoit que le comité syndical délègue au bureau syndical la gestion des affaires courantes.

Le Président est l'organe exécutif du Syndicat mixte. Il est l'ordonnateur des dépenses et des recettes et est seul chargé de l'administration du Syndicat mixte. Il peut par ailleurs recevoir par délégation des attributions du Comité syndical.

Le Comité syndical peut déléguer au Bureau et au Président l'ensemble de ses attributions à l'exception de celles mentionnées à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir :

- Le vote du budget,
- L'approbation du compte administratif,
- Les dispositions à caractère budgétaire prises à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L1612-15,

- Les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, fonctionnement et durée du Syndicat Mixte,
- L'adhésion à un établissement public,
- La délégation de gestion d'un service public,
- Les dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Le Comité syndical est dessaisi des attributions qu'il confie au Bureau ou au Président.

Le Président et le Bureau rendent compte régulièrement au Comité syndical de leurs travaux et attributions exercés par délégation.

Cette délégation est répartie de la manière suivante :

Au Président :

- La conclusion de conventions visant au fonctionnement courant du Syndicat mixte (sauf les délégations de services publics),
- L'acquisition ou la location de matériels ou biens immobiliers dans la limite des crédits budgétaires votés par le Comité syndical et dans la limite des attributions de la Commission d'Appel d'offre,
- La préparation, passation, exécution et le règlement des marchés publics dans la limite des crédits budgétaires votés par le Comité Syndical et dans la limite des attributions de la Commission d'Appel d'offre.

Au Bureau :

- Les autres attributions déléguées.

Il est proposé au Comité syndical :

- D'approuver l'étendue de la délégation attribuée au bureau syndical et au président dans les limites rappelées précédemment.

LE COMITE SYNDICAL,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'approuver l'étendue de la délégation attribuée au bureau syndical et au président dans les limites rappelées précédemment.

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus

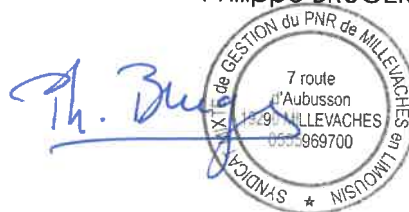
Le Président,

Philippe BRUGERE

REÇU LE

20 SEP. 2021

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)



Le Président certifie que la présente délibération a été transmise en Sous-préfecture d'Ussel (19) 20.09.21

au titre du contrôle de légalité

Le 20.09.21

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La délibération ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

